

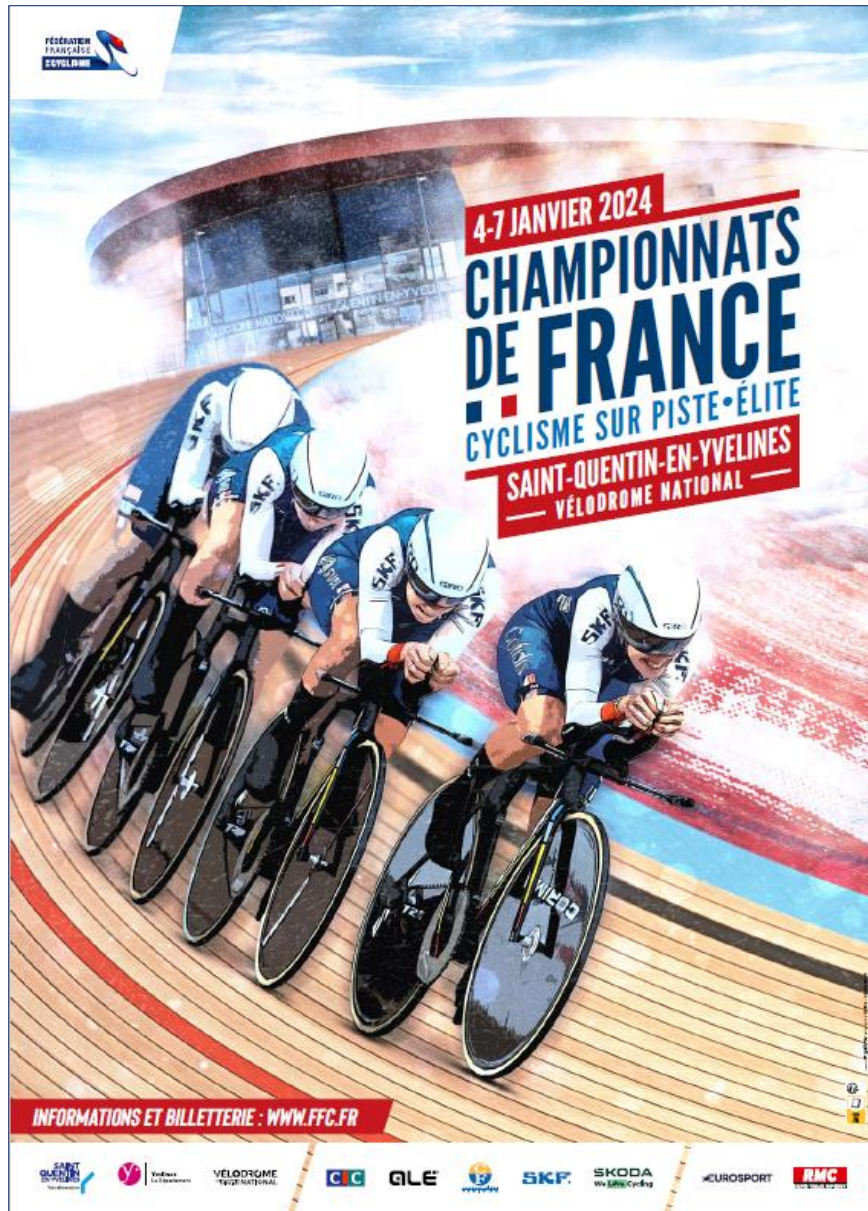


GUIDE DE COMPÉTITION



**CHAMPIONNATS DE
FRANCE PISTE ELITE
2024**

4 - 7 Janvier
Saint-Quentin-en-Yvelines (Ile de France)



CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ÉLITE

COMPÉTITION

Site d'accueil	3
Engagements & Catégories	4
Encadrement, Protocole, & Permanence	5
Entraînements & Ouverture du site	6
Logistique	7
Programme sportif (Provisoire)	8

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	12
Billetterie / Restauration / Parking / Sécurité / Secours	13
Partenaires	14

RÈGLEMENTATION CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE

Annexe 1 - Règlementation	15
---------------------------	----

LE VÉLODROME

PRÉSENTATION

Le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines dispose des caractéristiques techniques suivantes :

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Caractéristiques techniques

Vélodrome	Couvert
Longueur	250 mètres
Largeur	8 mètres
Angle d'inclinaison max.	43.8°
Angle d'inclinaison min.	13°
Type de revêtement	Pin de Sibérie

ORGANISATEURS

CONTACTS FFC

MERRIEN STEPHANE
 Coordinateur Epreuves Piste FFC
 Tél : 07.60.83.35.87
 Email : s.merrien@ffc.fr

MONZO Laetitia
 Adjointe Responsable Epreuves Piste FFC
 Tél : 06.80.58.59.86
 Email : l.monzo@ffc.fr

COMMISSAIRES

COMPOSITION DU JURY

Président du Jury :
 Arbitre titulaire 1 :
 Arbitre titulaire 2 :
 Chronométrateur :
 Chronométrateur :
 Chronométrateur Manuel :
 Secrétaire :
 Starter :
 Juge à l'Arrivée :
 Arbitres Complémentaires :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Adjoint :
 Inspecteur Antidopage :
 Informatique : E. GAUVIN
 Chef de Piste : Christian CHAUBET
 Chef de Piste : Jérémie FROMONTEIL

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Ouverture des engagements :

Lundi 13 novembre 2023 à 10h00

Les engagements pour les Championnats de France Elite doivent être obligatoirement **fait depuis le site internet de la FFC** par les Comités régionaux, structures professionnelles et clubs (conformément à l'article « Participation » de la Règlementation des Championnats de France Piste Elite) avant le :

► **Jeudi 21 Décembre 2023 à 17h00**

Attention :

Les coureurs Hommes et Femmes devront être engagés par la structure pour laquelle ils vont courir lors des Championnats (ex. Si un coureur Homme participe aux épreuves individuelles ou par équipes des Championnats au titre de son Club, selon les règles de participation, alors l'engagement devra être réalisé par le club en question. De plus, si ce même coureur participe au titre de son comité régional aux épreuves par équipes, il sera alors, **et uniquement pour ces épreuves**, engagé par ce dernier).

Rappel :

Tout coureur ne figurant pas sur l'état récapitulatif des engagés transmis par son comité régional, club ou structure professionnelle, ne pourra en aucun cas prendre part à celles-ci.

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE

LISTE DES CATÉGORIES & ÉPREUVES

Épreuves		
SPRINT	HOMMES	FEMMES
Vitesse Individuelle	●	●
Keirin	●	●
Kilomètre Départ Arrêté	●	
500m Départ Arrêté		●
ENDURANCE	HOMMES	FEMMES
Poursuite Individuelle	●	●
Poursuite par Équipes	●	●
Course aux Points	●	●
Américaine	●	●
Omnium	●	●

ENCADREMENT

En fonction des mesures sanitaires du moment, et afin de sécuriser au maximum les acteurs des championnats, les conditions d'accès au centre piste pourront être renforcées et le nombre d'encadrants revu à la baisse.

A ce jour, les équipes ou club constitués de moins de 4 participants Hommes et/ou Femmes (issus du même club et portant le même maillot lors de la compétition), pourront être accompagnés de 2 encadrants licenciés maximum. Les équipes ou club constitués de 4 participants ou plus pourront être accompagnés d'un Directeur sportif ainsi que 3 encadrants.

Le nombre d'encadrants pourra être revu en fonction du nombre d'athlètes par équipe/structure/comité régional.

Un maximum de 7 accréditations sera attribué par structure/club/comité régional (suivant les règles précitées)

Ces mesures pourront être revues jusqu'au début des Championnats de France Piste en fonction des mesures sanitaires qui pourront être annoncées.

Un formulaire vous est fourni (et pourra être retrouvé en ligne sur le site de la FFC) et devra être impérativement rempli au plus tard le **Samedi 23 Décembre 12h00**, sous peine de ne pouvoir recevoir une suite favorable.

RETRANSMISSION TV

VISUELS DES MAILLOTS

Afin de répondre à une demande de la production TV, et de permettre une plus grande attractivité télévisuelle de notre discipline, les Comités Régionaux, Equipes, Clubs devront faire parvenir à Laetitia MONZO à l.monzo@ffc.fr au plus tard le **Jeudi 21 Décembre à 17h00** la maquette de leur maillot.

4 Jours de retransmissions TV en direct sur Eurosport :

- Jeudi 4 Janvier : Direct TV 17h - 20h/20h30
- Vendredi 5 Janvier : Direct TV 17h - 20h/20h30
- Samedi 6 Janvier : Direct TV 17h - 20h/20h30
- Dimanche 8 Janvier : Direct 13h45 - 16h

PERMANENCE

LIEU & HORAIRES D'OUVERTURE CONFIRMATION DES PARTANTS

La permanence ainsi que la confirmation des partants se tiendront au Salon Premium du Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines. Les horaires seront les suivants :

**Mercredi 3 Janvier 2024
De 16h00 à 18h00**

Seront alors remis les dossards et les accréditations d'accès aux coureurs et directeurs sportifs sur présentation des licences.

Pour les clubs, structures ou Comité Régionaux ne participants pas aux épreuves de la 1^{ère} journée de compétition, le retrait des dossards pourra se faire durant la semaine de compétition.

Cependant tout dossard devra être retiré auprès du secrétariat des commissaires au plus tard la veille de la 1^{ère} épreuve entre 10h et 11h.

Aussi, les conseillers techniques sportifs ou Directeurs Sportifs, qui n'auraient pas envoyés la maquette de leur maillot en amont, seront tenus de présenter le maillot de leur comité, club et/ou structure professionnelle, qui seront portés au cours des Championnats de France.

Lors des retraits des dossards, les responsables techniques devront confirmer les coureurs partants sur chaque discipline pour toute la durée des Championnats de France sur Piste.

Seuls les changements éventuels devront être communiqués au secrétariat du Jury des arbitres la veille avant le début de la 1^{ère} session de la journée de compétition, sous peine de ne pouvoir être pris en compte.

RÉUNION DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs se tiendra le **Mercredi 3 Janvier à 18h30** au Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines, en présence du jury des arbitres, de l'organisateur, d'un représentant de la Direction Technique Nationale ainsi que de la Fédération Française de Cyclisme.

DEPOSE DU MATERIEL

Le vélodrome sera ouvert le Mardi 2 Janvier de 17h00 à 19h00 pour les équipes souhaitant déposer le matériel dans les boxes en centre piste.

ENTRAINEMENTS

HORAIRES

Les entraînements officiels se dérouleront de la manière suivante :

- ▶ **Mercredi 3 Janvier 2024 :**
 - * 14h00 - 16h00 : Courses en peloton H/F
 - * 16h00 - 17h00 : Poursuites par Equipes H/F
 - * 17h00 - 19h00 : Epreuves de vitesse H/F
- ▶ **Jeudi 4 Janvier 2024 :**
 - * 9h30 - 11h00 : Epreuves de peloton et Poursuite Individuelle H/F *
 - * 11h00 - 12h00 : Epreuves de Poursuite par Equipes H/F *
 - * 12h00 - 13h10 : Epreuves de Vitesse H / F

**Les relais d'Américaine ne seront pas acceptés sur ces créneaux*
- ▶ **Vendredi 5 Janvier 2024 :**
 - * 8h00 - 8h50 : Epreuves de vitesse H/F
 - * 8h50 - 9h40 : Epreuves de peloton H/F
 - * Entre les 2 sessions de compétitions, le créneau d'entraînement sera réservé uniquement aux coureurs de la 2^{ème} session
- ▶ **Samedi 6 Janvier 2024 :**
 - * 7h30 - 8h50
 - * Fin 1^{ère} session de compétition - 14h30 : Epreuves d'Américaine H/F
 - * 14h30 - 15h00 : réservé uniquement aux coureurs de la 2^{ème} session
- ▶ **Dimanche 7 Janvier 2024 :**
 - * 9h00 - 10h00 : Epreuves de vitesse H
 - * 10h00 - 10h50 : Epreuves en peloton H/F

Ces créneaux d'entraînements et d'échauffements sont donnés à titre indicatif et pourront être adaptés par le jury des arbitres ou par l'organisation. Un communiqué sera diffusé à cet effet.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE AUX EQUIPES

- Mercredi 3 Janvier : 10h00 - 20h00
- Jeudi 4 Janvier : 8h00 - 21h00*
- Vendredi 5 Janvier : 7h00 - 21h30*
- Samedi 6 Janvier : 6h30 - 21h00*
- Dimanche 7 Janvier : 8h00 - 18h30

*Les jours de compétition, le site sera fermé aux équipes 1h après la fin de la dernière compétition.

Les horaires ci-dessus pourront être revues en fonction du programme sportif.

LOGISTIQUE

VESTIAIRES ET DOUCHES

Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines

CONTROLE ANTIDOPAGE

Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines

SALLE DE PRESSE

Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines



PROGRAMME SPORTIF PROVISOIRE

JEUDI 4 JANVIER 2024

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE
13:20:00		Vitesse Elite Femmes Qualifications 200m lancé
		Pause
14:10:00	15:06:00	Poursuite par Equipes Elite Femmes - Qualifications
15:06:00	15:27:00	Vitesse Elite Femmes 1er tour (6 série à 2)
15:27:00	17:03:00	Poursuite par équipes Elite Hommes - Qualifications
17:03:00	17:17:00	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - 1ère manche
17:17:00	17:37:00	Pause
17:37:00	17:51:00	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - 2ème manche
17:51:00	18:01:00	Pause
18:01:00	18:04:30	Vitesse Elite Femmes 1/4 finales - Belles éventuelles
18:04:30	18:11:30	Poursuite par Equipes Elite Femmes – Classement 7 - 8
18:11:30	18:18:30	Poursuite par Equipes Elite Femmes – Classement 5 - 6
18:18:30	18:25:30	Vitesse Elite Femmes ½ finales - 1ère manche
18:25:30	18:32:30	Poursuite par Equipes Elite Femmes – FINALE 3-4
18:32:30	18:39:30	Poursuite par Equipes Elite Femmes – FINALE 1-2
18:39:30	18:46:30	Vitesse Elite Femmes ½ finales - 2ème manche
18:46:30	18:54:30	Poursuite par équipes Elite Hommes - Classement 7 - 8
18:54:30	18:58:00	Vitesse Elite Femmes ½ finales - Belles éventuelles
18:58:00	19:06:00	Poursuite par équipes Elite Hommes - Classement 5 - 6
19:16:00	19:23:00	Vitesse Elite Femmes FINALES 3-4 et 1-2 - 1ère manche
19:06:00	19:16:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite par Equipes Elite Femmes
19:23:00	19:31:00	Poursuite par équipes Elite Hommes FINALE 3-4
19:31:00	19:39:00	Poursuite par équipes Elite Hommes FINALE 1-2
19:39:00	19:46:00	Vitesse Elite Femmes FINALES 3-4 et 1-2 - 2ème manche
19:46:00	19:56:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite par équipes Elite Hommes
19:56:00	19:59:30	Vitesse Elite Femmes 3-4 et 1-2 - Belles éventuelles
19:59:30	20:04:30	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Vitesse Femmes
20:04:30		Fin de Réunion

VENDREDI 5 JANVIER 2024

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE
9 :50 :00	10 :26:00	Vitesse Elite Hommes Qualifications 200m lancé
		Pause
11:00:00	11:46:00	Omnium Hommes Course aux Points Epreuve Qualification 15km
11:46:00	12:14:00	Vitesse Elite Hommes 8ème de finale (8 séries à 2)
12:14:00	12:54:00	Omnium Elite Femmes Course aux Points Epreuve Qualification 10km
12:54:00	13:08:00	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - 1ère manche
13:08:00	13:26:00	Omnium Scratch Elite Hommes 10 km
13:26:00	13:40:00	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - 2ème manche
13:40:00	13:58:00	Omnium Scratch Elite Femmes 7,5 km
13:58:00	14:01:30	Vitesse Elite Hommes ¼ de finale - belles éventuelles
14:01:30	14:21:30	Pause
14:21:30	14:39:30	Omnium Course Tempo Elite Hommes 10km
14:39:30	14:59:30	Pause
14:59:30	15:17:30	Omnium Course Tempo Elite Femmes 7,5 km
15:17:30		Pause
17:00:00	17:07:00	Vitesse Elite Hommes ½ finale - 1ère manche
17:07:00	17:25:00	Omnium Elimination Elite Hommes
17:25:00	17:40:00	Keirin Elite Femmes 1er tour
17:40:00	17:47:00	Vitesse Elite Hommes ½ finale - 2ème manche
17:47:00	18:05:00	Omnium Elimination Elite Femmes
18:05:00	18:08:30	Vitesse Elite Hommes ½ finale - belles éventuelles
18:08:30	18:23:30	Keirin Elite Femmes Repêchage
18:23:30	18:30:30	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 - 1ère manche
18:30:30	19:05:30	Omnium Course aux Points Elite Hommes 25 km
19:05:30	19:15:30	Keirin Elite Femmes 1/2 Finales
19:15:30	19:22:30	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 -2ème manche
19:22:30	19:52:30	Omnium Course aux Points Elite Femmes 20km
19:52:30	19:56:00	Vitesse Elite Hommes FINALES 3-4 et 1-2 - belles éventuelles
19:56:00	20:01:00	Keirin Elite Femmes places 7 à 12
20:01:00	20:06:00	Keirin Elite Femmes FINALE places 1 à 6
20:06:00	20:16:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Omnium Elite Hommes
20:16:00	20:21:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Omnium Elite Femmes
20:21:00	20:26:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Vitesse Elite Hommes
20:26:00	20:31:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Keirin Elite Femmes
20:31:00		Fin de Réunion

SAMEDI 6 JANVIER 2024

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE
09:00:00	10:12:00	Poursuite Individuelle Elite Femmes - Qualifications
10:12:00	11:57:00	Poursuite individuelle Elite Hommes Qualifications
11:57:00	12:17:00	Keirin Elite Hommes 1er tour
12:17:00	12:23:00	Poursuite Individuelle Elite Femmes – FINALE 3-4
12:23:00	12:29:00	Poursuite Individuelle Elite Femmes – FINALE 1-2
12:29:00	12:49:00	Keirin Elite Hommes Repêchages
12:49:00	12:59:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite Individuelle Elite Femmes
12:59:00	13:30:00	Pause
13:30:00	13:37:00	Poursuite individuelle Elite Hommes FINALE 3-4
13:37:00	13:44:00	Poursuite individuelle Elite Hommes FINALE 1-2
13:44:00	13:54:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Poursuite individuelle Elite Hommes
13:54:00		Fin de Réunion
15:10:00	16:00:00	Américaine Elite Femmes Qualifications - 15km
16:00:00	17:00:00	Américaine Elite Hommes Qualifications 20 km
17:00:00	17:25:00	500m Elite Femmes Femmes FINALE
17:25:00	17:35:00	Keirin Elite Hommes 1/2 Finales
17:35:00	17:45:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE 500m Femmes
17:45:00	18:30:00	Américaine Elite Femmes 30 Km - FINALE
18:30:00	18:35:00	Keirin Elite Hommes places 7 à 12
18:35:00	18:40:00	Keirin Elite Hommes FINALE places 1 à 6
18:40:00	19:45:00	Américaine Elite Hommes FINALE 50 km
19:45:00	19:55:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Américaine Elite Femmes
19:55:00	20:00:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Keirin Elite Hommes
20:00:00	20:05:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Américaine Elite Hommes
20:05:00		Fin de Réunion

DIMANCHE 7 JANVIER 2024

Horaire Début	Horaire de Fin	EPREUVE
11:00:00	11:50:00	Course aux points Elite Hommes 15 km - Qualifications
11:50:00	12:30:00	Course aux Points Elite Femmes 10 km - Qualifications
12:30:00	13:45:00	Pause
13:45:00	14:30:00	KM Elite Hommes FINALE
14:30:00	15:15:00	Course aux points Elite Hommes FINALE 30 km
15:15:00	15:25:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE KM Elite Hommes
15:25:00	15:58:00	Course aux Points Elite Femmes FINALE 20 km
15:58:00	16:03:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Course aux points Elite Hommes
16:03:00	16:13:00	CEREMONIE PROTOCOLAIRE Course aux Points Elite Femmes
16:03:00		Fin de Réunion

PLAN D'ACCÈS

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS / ACCESS

EN VOITURE / BY CAR

20 minutes depuis Paris
 Accès par A12, A86, N10, N12
 Sortie « Saint Quentin en Yvelines »

EN TRAIN / BY TRAIN

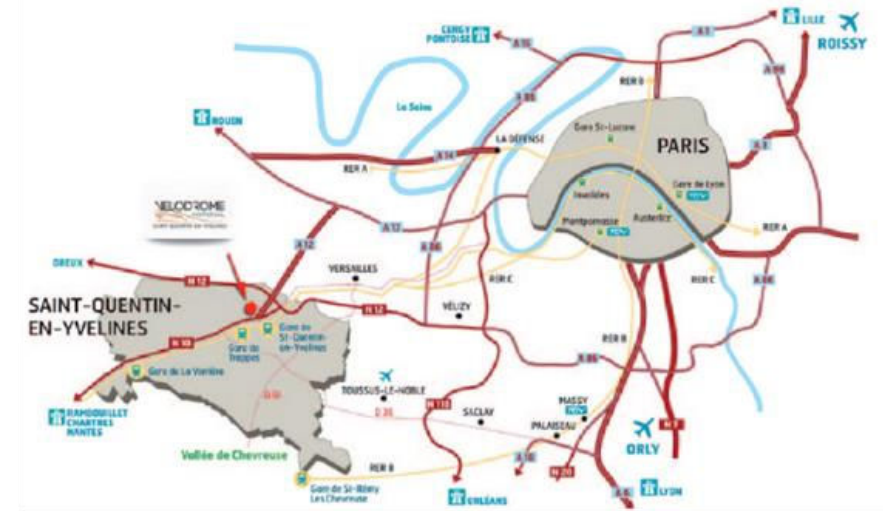
Gare de Saint Quentin en Yvelines - Montigny le Bretonneux depuis les gares Montparnasse et la Défense et par le RER C (15 minutes à pieds)

EN AVION / BY PLANE

Aéroport Paris Orly (29km)
 Aéroport Roissy Charles de Gaulle (55km)

LIEU DE L'ÉPREUVE / COURSE SITE

Vélodrome National de
 Saint Quentin en Yvelines
 1, rue Laurent Fignon
 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX



BILLETTERIE PUBLIC

Entrée Payante : Informations à venir

En ligne et sur place : Informations à venir

RESTAURATION SUR PLACE

Informations à venir

PARKINGS

EMPLACEMENTS

Un parking situé sur l'aire multifonctionnelle du vélodrome est réservé aux équipes, à l'organisation, la presse et aux partenaires.

Un parking réservé au public est accessible lors des compétitions rue des Louvières (150 places)

SECURITE

SÉCURITÉ

Une surveillance sera assurée par le prestataire sécurité de la structure d'accueil. Cependant, la FFC, l'organisateur et le gestionnaire du Vélodrome ne pourront être reconnus responsables des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings, dans les box, à proximité ou dans l'enceinte du vélodrome.

SECOURS

CENTRES MÉDICAUX

Médecine d'urgence - Hôpital Privé Ouest Parisien / 4.9 km

14, rue Castiglione del Lago

78190 TRAPPES

01 30 69 46 07

Hôpital André Mignot Centre Hospitalier de Versailles (Le Chesnay) / 12.4 km

177, rue de Versailles

78150 LE CHESNAY

01 39 63 91 33

Centre Hospitalier Rambouillet / 24.2 km

5-7, rue Pierre et Marie Curie

78120 RAMBOUILLET

01 34 83 78 78

CONTACTS MÉDICAUX

SAMU : 15



ORGANISATEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES MÉDIAS





ANNEXE 1

Règlementation

CHAMPIONNATS DE FRANCE PISTE ELITE 2024

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

PARTICIPATION

La participation aux Championnats de France Piste Elite 2024 est ouverte aux catégories suivantes :

- Femmes : - Professionnelles,
 - Senior Elite Open 1, 2, 3
 - **U19***
- Hommes : - Professionnels,
 - Senior Elite Open 1, 2, 3
 - **U19***

***U19 surclassé(e)s, sur demande du MTT (ou équivalent) du Comité Régional et validé par la DTN via le Chef de Filière Piste François LAMIRAUD.**

Pour les épreuves individuelles, les coureurs pourront courir sous le maillot de leur club/équipe ou sous le maillot de leur Comité Régional. Cependant, la priorité sera laissée au Team/club/équipe d'engager un coureur sous ses couleurs.

Dans les deux cas, le coureur ne pourra changer « de statut » dans les épreuves individuelles durant toute la durée des Championnats.

Les équipes de N1 et N2 route Hommes et Femmes pourront participer sous leurs couleurs aux épreuves de Poursuite par Equipes (suivant les conditions de participation inscrites dans la réglementation des CDF de Poursuite par Equipes). Cependant, si le Comité Régional

souhaite engager un/des coureurs sous ses couleurs pour ces épreuves, il sera prioritaire.

Sur les épreuves d'Américaine, les équipes de N1 route Hommes et Femmes auront la possibilité d'engager une/des équipe(s) (suivant les conditions de participation inscrites dans la réglementation des CDF de l'Américaine) sous leurs couleurs.

Cependant, si le Comité Régional souhaite engager un/des coureur(s) sous ses couleurs pour ces épreuves, il sera prioritaire.

Les coureurs des structures professionnelles, Equipes UCI et/ou équipe Team Nationale Piste Elite ont la possibilité de participer aux épreuves individuelles et par équipes. Concernant les épreuves par équipes, les coureurs pourront donc se produire dans le cadre de leur équipe professionnelle/Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite ou être incorporés aux équipes de leur comité régional d'appartenance (club de la licence faisant foi).

Cela pourra se faire, seulement si la structure professionnelle/Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite n'est pas en mesure de constituer une équipe ou qu'elle a déjà engagé le nombre maximum de coureurs. Ainsi, le comité régional aura la possibilité d'engager une équipe avec des coureurs étant en contrat avec une structure professionnelle/ Equipe UCI/Team Nationale Piste Elite mais qui n'auront pas été sélectionnés par l'équipe engagée. **Le comité régional devra alors consulter et obtenir une autorisation écrite par la structure professionnelle ou Team afin de constituer cette équipe.**

ENGAGEMENT

*** Cloture des engagements : Jeudi 21 Décembre 17h00**

Les coureurs Hommes et Femmes devront être engagés par la structure pour laquelle ils vont courir lors des Championnats (ex. Si un coureur Elite Homme participe aux épreuves individuelles du Championnat au titre de son Club, alors l'engagement devra être fait par le club en question. De plus, si ce même coureur participe au titre de son comité régional aux épreuves par équipes, il sera alors, et uniquement pour ces épreuves, engagé par ce dernier).

Tout coureur ne figurant pas sur l'état récapitulatif des engagés transmis par son comité régional, club, team ou son équipe professionnelle pour une épreuve individuelle ou par équipes, ne pourra en aucun cas prendre part à celle-ci.

Toutefois les comités régionaux, clubs, Teams ou équipes professionnelles, auront la possibilité d'ajouter un coureur ne figurant pas dans la formation initialement engagée. Ce "joker" a la possibilité de disputer les épreuves individuelles ou par équipes mais il doit être déclaré au moment de la remise des dossards le **mercredi 3 Janvier** par le responsable du comité régional, du club, Team ou de l'équipe professionnelle.

Spécificités par épreuves :

* Pour les épreuves de Poursuite par Equipes, le responsable de chacune d'elles devra communiquer lors de la confirmation de l'équipe, sa composition. Les coureurs doivent avoir été préalablement engagés, à l'exception du "joker", soit dans une autre discipline, soit spécifiquement pour le Championnat de France concerné.

* Pour les épreuves chronométrées, les temps de référence pour chacun des coureurs ou équipes ainsi que le temps envisagé devront être mentionnés dans le bulletin d'engagement.

* Pour les épreuves d'Américaine et de poursuite par équipes, les équipes uniquement composées de coureurs "Professionnel" ou faisant partie d'une Equipe UCI, Team Nationale Piste Elite, N1 route, et N2 route (uniquement pour la Poursuite par équipes) d'une même équipe, pourront participer en dehors des représentations régionales.

REGLEMENTATION GENERALE

- Ces Championnats de France Piste Elite seront régis par la réglementation de l'Union Cycliste Internationale
- En cas de chute importante empêchant un coureur de participer à toutes les épreuves dans lesquelles il était engagé, son équipe ou Comité Régional sera en mesure de le remplacer par un coureur déjà engagé dans le Championnat. Le responsable d'équipe devra en informer le Jury des arbitres dans les meilleurs délais sous peine de voir sa demande refusée.

ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPION DE FRANCE

Un Championnat national, quel qu'il soit, doit réunir un minimum de participation, et le titre ne sera attribué que si le championnat concerné réunit au moins 6 équipes ou individualités de 3 comités régionaux, clubs, Teams ou équipes professionnelles différents minimum.

Attribution pour chaque titre

Epreuves individuelles

- Au premier : le maillot de Champion de France et une médaille d'or
- Au deuxième : une médaille d'argent
- Au troisième : une médaille de bronze

Epreuves par Equipes

- A la première équipe : le maillot de Champion de France et une médaille d'or à chaque coureur Un trophée à l'équipe Championne de France
- A la deuxième équipe : une médaille d'argent à chaque coureur
- A la troisième équipe : une médaille de bronze à chaque coureur

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les 3 premiers coureurs ou premières équipes de chaque Championnat de France doivent se présenter à la cérémonie protocolaire (tenue de coureur réglementaire exigée sans accessoires : lunettes, casquettes, bandana,...etc.).

Pour les épreuves de poursuite par équipes, si un coureur d'une des équipes finalistes a participé à une épreuve, il est, au même titre que ses

coéquipiers, invité à participer à la cérémonie protocolaire pour y recevoir la médaille (et le maillot, le cas échéant) correspondant à la place obtenue.

LE MATERIEL

Conformément à la réglementation en vigueur, le Chapitre III Equipement du Titre 1 - Organisation Générale du Sport Cycliste UCI, sera appliqué.

UTILISATION DES MOYENS RADIO

- Les coureurs ne peuvent porter ni utiliser aucun système de liaison-radio en piste
- Les téléphones cellulaires ne sont pas admis lorsque les compétiteurs sont en piste (entraînement et échauffement compris).

PORT DU MAILLOT

Tous les coureurs Hommes ou Femmes engagés dans les épreuves individuelles et par équipes des Championnats de France sur piste devront être porteurs de la combinaison ou du maillot officiel de leur entité engageante à l'exception des épreuves de l'américaine pendant lesquelles les coureurs devront revêtir des maillots distinctifs si deux équipes (ou plus) d'un même comité régional ou équipe sont engagées.

Cependant, les coureurs figurant sur la liste des athlètes de haut niveau « piste », disposant de contrats annuels avec des partenaires particuliers, pourront porter des inscriptions publicitaires sur les maillots des comités régionaux (lors des épreuves par équipes) sous réserve d'obtenir l'accord du président du comité régional d'appartenance, de respecter la réglementation applicable dans ce domaine et de

prendre en charge les coûts de fabrication des maillots.

Les coureurs Hommes et Femmes porteront tout au long du championnat le maillot de leur équipe professionnelle, UCI, Team, Club ou Comité Régional dans les épreuves individuelles.

Tout coureur appartenant à une structure professionnelle, Equipe UCI ou Team Nationale Piste Elite, devra porter le maillot de son équipe enregistrée respectivement auprès de l'UCI ou de la FFC, ou le maillot de son comité régional (pour les épreuves par équipes), le cas échéant.

Lors des épreuves par équipes, **uniquement les Elites Professionnels ou appartenant à une équipe UCI, une Team Nationale Piste Elite, à une N1 route ou N2 route (hormis les épreuves d'Américaine) pourront porter le maillot de leur « structure »** (dans ce cas, ils devront appartenir à la même équipe). Les coureurs ne faisant pas partie **d'une structure précédemment citée** devront revêtir la combinaison de leur Comité Régional. Toutefois, lorsque les Elites professionnels **ou appartenant à une équipe UCI, une Team Nationale Piste Elite, N1 ou N2 route** seront incorporés à une équipe de comité régional (Américaine, Poursuite par Equipes) ils devront revêtir le maillot de ce dernier. C'est le club dans lequel le coureur aura pris sa licence qui déterminera le comité d'appartenance.

Les champions du Monde et les champions d'Europe en titre Elite, sont tenus de porter leur maillot distinctif dans la discipline pour laquelle ils ont obtenu leur titre.

Les coureurs qui ne respecteront pas les dispositions indiquées ci-dessus se verront refuser le départ.

Aucun autre maillot dont la disposition des couleurs ne serait semblable à celui qui aura été

présenté au Jury des arbitres lors de la permanence ou envoyé en amont à la FFC, ne sera toléré, exception faite pour l'épreuve de l'américaine (conformément aux dispositions relatives au port du maillot ci-dessus).

ARBITRAGE

Le contrôle du déroulement des épreuves (le comportement des coureurs en course et le respect des règles de course) est placé sous la responsabilité du juge arbitre. Les réclamations ne sont pas admises.

La Direction Technique Nationale désignera deux entraîneurs (un spécialiste du sprint et un de l'endurance) qui seront les interlocuteurs, avec le Président de la CN Piste ou son représentant et la responsable Piste FFC, du Président du Jury des arbitres pour la composition des séries et pour tous les cas non prévus au règlement.

EPREUVES

Femmes
Vitesse individuelle
Keirin
500m Départ Arrêté
Omnium
Poursuite Individuelle
Poursuite par Equipes
Course aux Points
Américaine

Hommes
Vitesse individuelle
Keirin
Km Départ Arrêté
Omnium
Poursuite Individuelle
Poursuite par Equipes
Course aux Points
Américaine

RÈGLEMENTATION

EPREUVES

La réglementation UCI sera appliquée lors des Championnats de France Piste Elite.

Rappel de nouveaux points de la réglementation UCI :

• Avertissement - Disqualifications

Art. 3.10.003 Toute infraction non sanctionnée spécifiquement et tout comportement non sportif pourra être sanctionné par un avertissement, indiqué par un drapeau jaune, ou la disqualification, indiquée par un drapeau rouge, selon la gravité de la faute, sans préjudice de l'amende prévue à l'article 12.3.005. A chaque occasion, les commissaires indiqueront en même temps le numéro de dossard du coureur commettant la faute. L'avertissement et la disqualification ne portent que sur une compétition en particulier.

Si un coureur est relégué dans une épreuve, cette relégation peut également comporter un avertissement, suivant la gravité, l'intention et l'impact de la faute. Si un coureur reçoit un avertissement dans une épreuve, l'avertissement sera également reporté sur les autres épreuves de la compétition. Un coureur recevant un deuxième avertissement, ou étant relégué pour la troisième fois, est disqualifié pour le reste de la compétition. Un coureur disqualifié dans une épreuve pour comportement sportif est effectivement disqualifié pour l'ensemble de la compétition.

*Nouveau départ dans les épreuves chronométrées

Art. 3.2.021 Dans chaque manche d'une épreuve chronométrée, une équipe ou un coureur ne sera autorisé(e) à prendre que deux départs. Un nouveau départ sera donné seulement soit à la suite d'un faux départ, ou soit à la suite d'un incident reconnu conformément à l'article 3.2.021. Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors du tour de qualification est éliminé(e) (DNF). Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors du premier tour est relégué(e). Une équipe/un coureur qui provoque un nouveau faux départ ou subit un nouvel incident reconnu lors des finales perd sa finale. Si une équipe ou un coureur s'arrête pour cause d'incident et le starter détermine qu'il ne s'agit pas d'un incident reconnu, l'équipe ou le coureur sera disqualifié du tour de qualification, ou relégué lors des tours subséquents

Art. 3.2.021 : Accident reconnu

Sont considérés comme accidents reconnus :

- chute légitime
- crevaison
- bris d'une pièce essentielle de la bicyclette.

Tous les autres incidents sont considérés comme accidents non reconnus.

VITESSE INDIVIDUELLE

Règlement :

• La distance à parcourir comprenant l'élan et les 200 mètres est fixée à 3 tours ½ pour une piste de 250 mètres ou moins

* En cas d'ex-æquo lors des qualifications du 200m, les coureurs concernés sont départagés selon le meilleur temps réalisé lors des 100 derniers mètres. Dans l'éventualité où le temps des 100 derniers mètres ne peut être enregistré, ou si les coureurs sont toujours ex-æquo, les coureurs sont départagés par tirage au sort

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans Limitation

Formule :

- Qualifications sur 200 m lancé - 16 qualifiés*
 - 1/8 finales (8 séries à 2)
 - ¼ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - ½ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - Finale 3 et 4 en 2 manches et belle éventuelle
 - Finale 1 et 2 en 2 manches et belle éventuelle
- *Le nombre de qualifiés pourra être revu en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve.

Pour les places de 9 à 16 et 5 à 8, elles seront déterminées par le temps réalisé lors des qualifications du 200m.

Ordre de départ des 200 m lancés :

- Le Champion du Monde en titre (Elite Hommes puis Juniors Hommes)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite Hommes puis Juniors Hommes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement. (Elite Hommes puis Juniors Hommes)

•Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Formule :

- Qualifications sur 200 m lancés - 16 qualifiées*
 - 1/8 finales (8 séries à 2)
 - ¼ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - ½ finale en 2 manches et belles éventuelles
 - Finale 3 et 4 en 2 manches et belle éventuelle
 - Finale 1 et 2 en 2 manches et belle éventuelle
- *Le nombre de qualifiées pourra être revu en fonction du nombre d'engagées sur l'épreuve.*

Pour les places de 9 à 16 et 5 à 8, elles seront déterminées par le temps réalisé lors des qualifications du 200m.

Ordre de départ des 200 m lancés :

- La Championne du Monde en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- La Championne d'Europe en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement (Elite Femmes puis Juniors Femmes).
- Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

KEIRIN

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans Limitation

Distance :

•Le 1er tour de compétition, et les finales sont disputés sur 6 tours de piste.

Séries Qualificatives :

•Pour la composition des séries qualificatives du 1er tour, il sera tenu compte du ranking UCI Elite puis Juniors puis par tirage au sort pour les coureurs ne figurant pas au classement international de l'épreuve.

Le Tournoi sera défini en fonction du nombre d'engagés suivant la réglementation UCI

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

•Le 1er tour de compétition, et les finales sont disputés sur 6 tours de piste.

Séries Qualificatives :

•Pour la composition des séries qualificatives du 1er tour, il sera tenu compte du ranking UCI Elite puis Juniors Femmes puis par tirage au sort pour les coureurs ne figurant pas au classement international de l'épreuve

Le Tournoi sera défini en fonction du nombre d'engagées suivant la réglementation UCI

KM / 500M

Classement :

•Il sera établi sur la base des temps réalisés par l'ensemble des coureurs engagés. Finale directe

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

•4 tours de piste de 250 m soit 1000 m

Ordre de départ :

- Le Champion du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite puis Juniors précédents, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

•2 tours de piste de 250m soit 500m

Ordre de départ :

- La Championne du Monde en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- La Championne d'Europe en titre (Elite Femmes puis Juniors Femmes)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite Femmes puis Juniors Femmes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les quatre premiers coureurs des Championnats de France Elite précédents puis

Juniors, s'ils ne figurent pas sur le classement international, dans l'ordre inverse de leur classement.

POURSUITE INDIVIDUELLE

Formule : Tournois de poursuite en 2 phases

- Les séries qualificatives (en opposition) qui désigneront les 4 meilleurs coureurs sur la base du temps réalisé
- Les finales : les coureurs ayant réalisé les deux meilleurs temps disputent la finale pour les premières et deuxième places, les deux autres disputent la finale pour les troisième et quatrième places

HOMMES (4 Km)

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 16 tours de piste de 250m

Ordre de départ :

- Le Champion du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- Le Champion d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors Hommes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les quatre premiers coureurs des championnats de France Elite puis Juniors précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement s'ils sont engagés dans l'épreuve.

FEMMES (3 Km)

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 3000 m soit 12 tours de piste de 250m

Ordre de départ :

- La Championne du Monde en titre (Elite puis Juniors)
- La Championne d'Europe en titre (Elite puis Juniors)
- Les coureurs figurant sur le ranking UCI Elite puis Juniors Femmes partiront les derniers dans l'ordre inverse de leur classement.
- Puis les 4^{ers} coureurs des championnats de France Elite puis Juniors précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement s'ils sont engagés dans l'épreuve.

POURSUITE PAR EQUIPES

Formule :

Les Championnats de France de la poursuite par équipes se disputent dans le cadre d'un seul tournoi en 2 phases :

- Les séries qualificatives (1 équipe en Piste) qui désigneront les 8 meilleures équipes sur la base du temps réalisé.
- Les finales se dérouleront de la manière suivante :
 - *7^{ème} et 8^{ème} temps : Finale 7^{ème} et 8^{ème} place
 - *5^{ème} et 6^{ème} temps : Finale 5^{ème} et 6^{ème} place
 - *3^{ème} et 4^{ème} temps : Finale 3^{ème} et 4^{ème} place
 - *1^{er} et 2^{ème} temps : Finale 1^{ère} et 2^{ème} place

Le jury des arbitres en accord avec le Président de la CN Piste et la DTN, pourront décider de faire courir les séries qualificatives avec 2 équipes en Piste si cela était nécessaire.

La participation aux phases finales est obligatoire pour toute équipe qualifiée. L'absence au départ non justifiée (sur avis du jury des arbitres) sera sanctionnée financièrement.

Les équipes seront composées de 4 coureurs. La composition de l'équipe peut varier d'une manche à l'autre avec un changement maximum d'une personne. Les directeurs techniques doivent avertir les commissaires de tout changement **au minimum 30mn** avant que la manche de la compétition en question commence

HOMMES

Structures qualifiées:

- Equipes de Comités Régionaux
- Equipes Professionnelles, Equipes UCI
- Team Nationale Piste Elite
- Equipes de N1 & N2 Route

Nombre de concurrents :

- 1 équipe par comité régional, structure professionnelle, Equipe UCI et Team Nationale Piste, N1 route et N2 route

La priorité sera laissée, aux Equipes Professionnelles, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite puis aux Comités Régionaux, d'engager un coureur sous ses couleurs.

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 16 tours de piste de 250m

Ordre de départ :

- Lors des séries qualificatives, les quatre premières équipes des Championnats de France précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Structures :

- Equipes de Comités Régionaux
- Equipes Professionnelles, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite
- Equipes de N1 & N2 Route

La priorité sera laissée, aux Equipes Professionnelles, Equipes UCI ou Team Nationale Piste Elite, puis aux Comités Régionaux, d'engager un coureur sous ses couleurs.

Nombre de concurrentes :

- Les équipes de Comités Régionaux, Equipes UCI, Team Nationale Piste Elite, N1 route et N2 route, sont composées de 4 concurrentes.

Distance :

- L'épreuve se dispute sur la distance de 4000 m soit 16 tours de la piste de 250m

Ordre de départ :

- Lors des séries qualificatives, les quatre premières équipes des Championnats de France précédents partent en dernière position, dans l'ordre inverse de leur classement.

COURSE AUX POINTS

Règlement :

Si le nombre de coureurs engagés dépasse la limite de la piste, des séries de qualification se déroulent selon le tableau de l'article 3.2.117. Les séries doivent se dérouler de manière à qualifier jusqu'au nombre maximum de coureurs sur la piste, sans nécessairement qualifier le nombre maximum de coureurs autorisés. Un nombre égal de coureurs est

éliminé dans chaque série, au minimum 2 coureurs par série, parmi les coureurs ayant pris le départ de la course

- En cas de manches qualificatives, les classements permettront d'établir l'ordre de départ pour la Finale.
- au nombre de points marqué lors des qualifications
- à place égale
- la manche la plus rapide

Sprints :

Lorsque la cloche est sonnée par le commissaire, la tête de course est définie et déterminante pour l'attribution des points de sprint. Au moment d'un sprint considéré pour le classement, si un ou des coureurs bénéficie(nt) du gain d'un tour, ce ou ces coureurs obtiennent 20 points et les points attribués pour le sprint.

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- Qualifications sur 15km (60 tours-6 classements)
- Finale sur 30 Km (120 tours - 12 classements)

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 10 Km (40 tours- 4 classements).
- Finale sur 20 Km (80 tours - 8 classements)

OMNIUM

Pour la course Scratch, l'ordre de départ doit être, pour les catégories Elite et Juniors Hommes et Femmes, basé sur le dernier classement UCI de l'omnium.

Puis il sera tenu compte du classement des manches de qualification (si nécessaire). Pour la course aux points, l'Elimination et la course Tempo, cet ordre sera basé sur le classement intermédiaire actuel de l'Omnium.

Tous les coureurs enregistrés devront en premier lieu participer à des manches qualificatives de Course aux Points se déroulant sur la distance et le nombre de sprints définis dans la réglementation des qualifications de Course aux Points. Les manches devront se dérouler sur plus de la moitié de la distance de la course aux points finale de manière à qualifier jusqu'au nombre de coureur maximum de la piste, sans nécessairement qualifier le nombre maximum de coureurs autorisés. Un nombre égal de coureurs devra être qualifié dans chaque manche pour participer à l'Omnium. Un nombre égal de coureurs est éliminé dans chaque manche, au minimum 2 coureurs par manche, parmi les coureurs ayant pris le départ de la course.

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

- I. Scratch : 10 Km soit 40 tours.
- II. Course Tempo : 10 Km soit 40 tours.
- III. Elimination
- IV. Course aux points : 25 Km soit 100 tours

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

- I. Scratch : 7,5 Km soit 30 tours.
- II. Course Tempo : 7,5 Km soit 30 tours.
- III. Elimination
- IV. Course aux points : 20 Km soit 80 tours



AMERICAINE

Règlementation

- Lorsque la cloche est sonnée par le commissaire, la tête de course est définie et déterminante pour l'attribution des points de sprint. Si dans un tour comptant pour le classement, un ou des coureurs bénéficie(nt) du gain d'un tour, il obtient/ils obtiennent 20 points et les points attribués pour le sprint.
- En cas de manches qualificatives, les classements permettront d'établir l'ordre de départ pour la Finale.

HOMMES

Concurrents qualifiés : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 20 Km (80 tours - 8 classements)
- Finale à 18 équipes sur 50 Km (200 tours - 20 classements)

FEMMES

Concurrentes qualifiées : Sans limitation

Distance :

- Série qualificative sur 15 Km (60 tours - 6 classements)
- Finale à 18 équipes sur 30 Km (120 tours - 12 classements)



COORDINATEUR EPREUVES PISTE

Stéphane MERRIEN
s.merrien@ffc.fr
07.60.83.35.87

ADJOINTE RESPONSABLE PISTE

Laetitia MONZO
l.monzo@ffc.fr
06 80 58 59 86

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>